

# Le Drapeau de l'Etat Pied-Noir



## Symbolique :

La Colombe de la Paix sur fond bleu nous renvoie à la devise de l'Etat : la Paix pour seul combat.

Les trois couleurs du Drapeau français rappellent notre amour de la France et notre attachement à la Francophonie.

Le Bleu de la mer évoque le support de notre arrivée en Afrique du Nord, de notre exil et de notre dispersion dans le Monde.

Le Blanc souligne notre engagement pacifique dans le monde et notre volonté de neutralité dans les conflits de ce monde.

Le Rouge marque, de manière indélébile, le sang versé et le sang reçu, les anciennes et les nouvelles générations de Pieds-Noirs.

Au milieu du blanc, le Soleil qui fit pousser le Peuple Pied-Noir et, au centre du soleil, ces Pieds-Noirs symboles de notre spécificité et de notre unité.

Les Trois Étoiles sont l'identification des contrées qui nous ont vus naître et prospérer : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

## Historique :

Ce Drapeau est l'aboutissement d'une commande officielle effectuée le 22 juillet 2018 par l'Etat à Maître Jean-François Galéa, Médaille d'Or de la Société des Artistes Français, Ministre des Arts et des Lettres, Peintre Officiel de l'Etat, Président de la Commission de l'Identité Nationale. Des semaines de concertation avec un ensemble de créateurs pieds-noirs et de citoyens de notre Etat ont emporté cette représentation qui devient le seul drapeau officiel de l'Etat.

Le drapeau de l'Etat a été validé par le Conseil d'Etat réuni en cénacle le 8 septembre 2018 au Tholonet (Bouches du Rhône) sous la haute autorité de Maître John Henry Bennett, Président du Conseil d'Etat et en présence des personnalités suivantes (présentes ou représentées) :

M. Jacques Villard, Chef de l'Etat Pied-Noir, Président de la Fédération des Deux-Rives,

M. René Pico, Président de l'Assemblée Nationale,

Maître Jean -François Galéa, Ministre des Arts et des Lettres, Peintre officiel de l'Etat

M. Jean-Claude Intartaglia, Ministre de la Maîtrise de l'Energie et des Energies Renouvelables

M. Jean-Claude Lozano, Directeur Général des Services et des Etudes du SERES

Me Anne Laure Joly, Vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Députée de Paris

M. Pierre Laborda, Ministre des Affaires Etrangères et des Relations Européennes

Me Maryse Gillmann, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Députée de Lyon

M. Philippe Ruiz, Ministre du Bâtiment et des Travaux Publics

M. Michel Cau, Ministre du Renseignement et de la Sécurité

M. Warren Laborda, Ambassadeur Extraordinaire pour l'Amérique du Nord, ayant rang de Ministre  
M. Claude de Bailleul, Secrétaire d'Etat à l'Emploi  
M. Jean-Claude Marszalek, Vice-président de la commission CRATER représentant le Chef de l'Etat  
Me Edwige Marszaleck, Assemblée Nationale, Députée de l'Hérault  
Me Claudine Laborda, Assemblée Nationale, Députée des Alpes de Haute Provence  
M. Guy Epaud, Président de la Commission CRATER  
M. Alex Petit, Architecte officiel de l'Etat  
Me Annick Massey, Collaboratrice du Président du Conseil d'Etat  
Me Isabelle Galéa, Assistante du Président de la Commission de l'Identité Nationale Pied-Noir  
Me Monique Sendra, Secrétariat du Cabinet du Conseil d'Etat et du Cabinet du Chef de l'Etat  
M. Paul Casagrande (représenté), Ambassadeur Extraordinaire pour l'Italie, Consul Honoraire de la Sardaigne, ayant rang de Ministre  
M. Gérard Darmon (représenté), Ministre de la Jeunesse et des Sports  
M. Christian Pique (représenté), Ambassadeur Extraordinaire pour l'Océan Indien, ayant rang de Ministre  
M. Christian Gouchet (représenté), Ministre de l'Intérieur  
M. Jean Janjis (représenté), Ambassadeur Extraordinaire pour les Balkans, ayant rang de Ministre  
M. Yves Juarez (représenté), Ministre du Tourisme  
M. Yves Hélie (représenté), Secrétaire d'Etat à l'Artisanat  
Me Catherine Delsol (représentée), Ancienne Ministre, Membre du Conseil d'Etat  
M. André Delsol (représenté), Président du Conseil des Ministres

Ont été nommées les propositions de :

Me Anne Llorens-Sober

M. Jean-Paul Gavino

M. Alexandre Viniel,

M. Frédéric Beaunier

Notes : Les Pieds-Noirs se sont dotés de différents drapeaux, blasons, armoiries par ville, région, secteurs professionnels ou familiaux qui construisent comme en France la richesse de la mémoire de la Nation. Concernant le drapeau tricolore de la France, nous en avons gardé les couleurs mais pas la disposition. En effet, les bandes BBR sont verticales à l'origine et horizontales sur le drapeau pied-noir. Nous avons voulu apaiser la symbolique.

Le drapeau tricolore a mis des siècles avant de s'imposer aux Français. Ce fut une commande de la Convention en 1794 au Peintre Jacques-Louis David pour devenir le pavillon de la Marine de guerre. Il n'est le drapeau de la France sans interruption que depuis 1830. Il apparaît vraiment dans la Constitution française qu'en 1958. En fait le drapeau tricolore ne détient que moins de deux siècles d'existence, mais des Pieds-Noirs sont morts pour le maintenir sur leur terre durant les deux dernières guerres mondiales, la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie.

Nous avons donc voulu respecter le principe d'une commande d'Etat à un peintre consacré. Il est à noter que Jacques-Louis David a terminé sa vie en exil en Belgique et que personne à l'heure actuelle n'a pu prouver si sa mort était vraiment accidentelle.

Maître Jean-François Galéa est le peintre officiel de l'Etat Pied-Noir. Lui aussi a choisi l'exil de sa terre natale et consacre sa vie bénévolement à la représentation magistrale des souffrances de son peuple. Nul mieux que lui ne pouvait être l'auteur et le maître d'œuvre de ce qui restera l'empreinte de l'existence de notre Nation dans le concert des Nations du Monde.

Le Chef de l'Etat Pied-Noir

Président de la Fédération des Deux Rives

Service communication Etat Pied-Noir : gppne.pcm.sc@gmail.com